

# LES CHAMPS DES POSSIBLES



*Quel dispositif d'appui aux fermes collectives d'Île-de-France ?*

30 août 2024

# LISTE BIBLIO GRAPHIQUE ET ANNEXES

**Pierre  
Péronnet**

## **Contexte**

Les fermes collectives sont une forme d'organisation d'exploitation agricole récente. Elles se développent aujourd'hui comme un modèle de rupture par rapport au système alimentaire mondialisé et ses nombreuses défaillances. Aujourd'hui, rares sont les structures qui proposent un véritable accompagnement des fermes collectives, avec des formations adaptées et qui répondent aux demandes des collectifs. C'est ce que les Champs des Possibles, au sein du pôle ABIOSOL, souhaite développer. C'est dans ce cadre que ce stage a été réalisé, de mars à août 2024, dont voici les rendus finaux.

Le *document 1* est un rapport de **Bibliographie** qui permet de mieux saisir ce que sont les fermes collectives et les enjeux qui les entourent.

Le *document 2*, intitulé **Méthodologie et Analyse des entretiens**, revient sur la façon dont ont été enquêtés les collectifs, puis dont les entretiens de groupe ont été analysés, avant de développer en détail les apprentissages tirés de ces entretiens.

Enfin, le *document 3* se nomme **Recommandations**, et permet de développer les recommandations que j'ai pu formuler grâce à tout le travail réalisé.

Ce dernier document séparé reprend la **liste bibliographique** et les **Annexes** numérotées des trois autres documents. Il permet des compléments et des ressources utiles pour la compréhension du travail réalisé et la concrétisation des recommandations faites.

Je suis heureux et fier de vous présenter mes résultats, et ainsi de participer au développement des fermes collectives. Bonne lecture !

**Pierre Péronnet**

*Stagiaire aux Champs des Possibles*

## Liste des références bibliographique

- AgriColl, 2023. *Projet Agri-Coll « Installations Agricoles Collectives et Transitions Agro-écologiques »*. <https://www.agri-coll.xyz/?PagePrincipale> (Consulté le 9 mars 2024).
- Allport G.W., 1935. Attitude. Dans : Murchison C. (éd.). *A Handbook of Social Psychology*. Worcester, États-Unis d'Amérique : Clark University press, p. 798-844.
- Armenio M., 2020. *Des fermes collectives aux pratiques agroécologiques : des relations complexes à travers trois formes organisationnelles*. (Mémoire de master). Liège, Belgique : Université de Liège., 214 p. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/8719>
- Auzanneau M. et Chauvin H., 2023. *Pétrole : le déclin est proche*. Paris : Éditions Points. ISBN 978-2-7578-9945-8 (Points, 21)
- Baribeau C., 2009. Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches qualitatives*, 28 (1), p. 133-148. DOI : [10.7202/1085324ar](https://doi.org/10.7202/1085324ar)
- Baribeau C. et Germain M., 2010. L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques. *Recherches qualitatives*, 29 (1), p. 28-49. DOI : [10.7202/1085131ar](https://doi.org/10.7202/1085131ar)
- Blanchard S., 2002. A., L'hotellier. Tenir conseil. Délibérer pour agir. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 31 (1). DOI : [10.4000/osp.4892](https://doi.org/10.4000/osp.4892)
- Blanchet A., 1982. Épistémologie critique de l'entretien d'enquête de style non directif. Ses éventuelles distorsions dans le champ des sciences humaines. *Bulletin de psychologie*, 36 (358), p. 187-194. DOI : [10.3406/bupsy.1982.12415](https://doi.org/10.3406/bupsy.1982.12415)
- Bonnel L., 2020. *Les fermes multi-activités et collective : un phénomène atypique*. (Mémoire de master). Rennes, France : Université Rennes 1 ; Agrocampus Ouest., 157 p. [https://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2023/11/4\\_frugal\\_1\\_bonnel-l-les-fermes-multi-activites-cnrs-2020.pdf](https://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2023/11/4_frugal_1_bonnel-l-les-fermes-multi-activites-cnrs-2020.pdf)
- Bookchin M., 1976. Radical agriculture. Dans : Merrill R. (éd.). *Radical agriculture*. New York, USA : Harper Colophon Books, p. 3-13.
- Brunier S., 2013. Le rôle des chambres d'agriculture dans l'institutionnalisation du conseil. *Pour*, 219 (3), p. 53-65. DOI : [10.3917/pour.219.0053](https://doi.org/10.3917/pour.219.0053)
- Chambre d'agriculture, 2024. *Collectifs Agroécologie*. <https://collectifs-agroecologie.fr/> (Consulté le 22 février 2024).
- Cretin L., Laurens L., et Scheromm P., 2023. Les fermes collectives en France : vers une figure émergente d'organisation de l'exploitation agricole ? *Économie rurale*, 386 (4), p. 5-24. DOI : [10.4000/economierurale.11924](https://doi.org/10.4000/economierurale.11924)

- Cretin L., Scheromm P., Laurens L., et Vonthron S., 2023. Les fermes collectives en Occitanie : des dynamiques d'installation territorialisées. *Géocarrefour – Revue de géographie de Lyon*, 97 (3), p. 1. DOI : [10.4000/geocarrefour.22386](https://doi.org/10.4000/geocarrefour.22386)
- Darré J.-P., 1985. *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du ternois*. Paris : L'Harmattan, 196 p. ISBN 2.85802.453.4 (Collection Alternatives Paysannes).
- Durand T., 2015. L'alchimie de la compétence. *Revue française de gestion*, 253 (8), p. 267-295. DOI : [10.3166/RFG.160.261-292](https://doi.org/10.3166/RFG.160.261-292)
- Ecophytopic, 2024. *Les groupes d'agriculteurs et agricultrices DEPHY FERME*. <https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/les-groupes-dagriculteurs-et-agricultrices-dephy-ferme> (Consulté le 22 février 2024).
- El Shoubaki A., Block J., et Lasch F., 2021. The couple business as a unique form of business: a review of the empirical evidence. *Management Review Quarterly*, 72. DOI: [10.1007/s11301-020-00206-5](https://doi.org/10.1007/s11301-020-00206-5)
- ETRES, 2016. *L'accompagnement : définitions et postures*. <https://etreserasmus.eu/> Postures (Consulté le 25 mars 2024).
- FAO, 2019. *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*. FAO ; ISBN 978-92-5-131270-4
- Fischer G., Shah M.M., et Van Velthuizen H.T., 2002. *Climate change and agricultural vulnerability*. Vienne (Autriche) : IIASA Publications Department, 152 p.
- Girault Ph., Gagnayre R., et d'Ivernois J.-F., 2001. Méthode d'analyse des besoins de formation des aidants naturels de patients VIH positif ou sida en Thaïlande. *Santé Publique*, 13 (1), p. 49-61. DOI : [10.3917/spub.011.0049](https://doi.org/10.3917/spub.011.0049)
- Goldbeter-Merinfeld É., 2021. Patrimoine, argent et conflits familiaux. Introduction. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 67 (2), p. 5-10. DOI: [10.3917/ctf.067.0005](https://doi.org/10.3917/ctf.067.0005)
- Guillemette F., Luckerhoff J., et Guillemette M., 2011. Quand le chercheur devient animateur. *Recherches qualitatives*, 29 (3), p. 193-197. DOI : [10.7202/1085879ar](https://doi.org/10.7202/1085879ar)
- Interpole, 2024. *Des ressources mutualisées pour coopérer* !<https://interpole.xyz/> Accueil (Consulté le 18 avril 2024).
- IPCC, 2023. Summary for Policymakers. Dans : Core Writing Team, Lee H., Romero J. (éd.). *Climate Change 2023 : Synthesis Report. A Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Genève, Suisse : sous presse
- Kropotkine P., 1893. L'agriculture. Dans : *La Conquête du Pain*. Paris, France : Révolte
- Laferté G., 2024. Colère des agriculteurs : « Ce qui était cohérent et cohésif est devenu explosif ». *The Conversation*. 28/01/2024.

- Landry S.**, 2007. *Travail, affection et pouvoir dans les groupes restreints : Le modèle des trois zones dynamiques*. 1<sup>re</sup> éd. Presses de l'Université du Québec. ISBN 978-2-7605-1938-1 DOI : [10.2307/j.ctv18phf2x](https://doi.org/10.2307/j.ctv18phf2x)
- Lataste D., Chizelle B., et Guilhot D.**, 2016. Projet d'installation collective « agri-rurale » et norme de groupe. Une dynamique conflictuelle. *Sociologies pratiques*, 33 (3), p. 83-96. DOI : [10.3917/sopr.033.0079](https://doi.org/10.3917/sopr.033.0079)
- Laurant D., Bazile D., Page C.L., et Rousselou E.**, 2021. Proposition d'un cadre d'analyse des nouvelles formes collectives d'exploitation agricole en France. *Cahiers Agricultures*, 30, p. 45. DOI : [10.1051/cagri/2021031](https://doi.org/10.1051/cagri/2021031)
- Lavocat L.**, 2023. « *Les fermes collectives répondent à la crise de l'agriculture* ». <https://reporterre.net/Les-fermes-collectives-repondent-a-la-crise-de-l-agriculture> (Consulté le 10 avril 2024).
- Legifrance**, 1966. *Décret n°66-744 du 4 octobre 1966 relatif au financement et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole*.
- Legris S. et Lhonneur T.**, 2024. *De quoi les agriculteurs en colère sont-ils le nom ?*
- Lejaille M.**, 2017. *De la famille au collectif : une évolution des structures agricoles ?* (Mémoire de master). Paris, France : EHESS., 83 p.
- Les Greniers d'abondance**, 2022. *Qui veille au grain ? sécurité alimentaire, une affaire d'État*. Gap : Éditions Yves Michel ISBN 978-2-36429-226-0 (Écologie).
- Markussen M.V. et Østergård H.**, 2013. Energy Analysis of the Danish Food Production System : Food-EROI and Fossil Fuel Dependency. *Energies*, 6 (8), p. 4170-4186. DOI : [10.3390/en6084170](https://doi.org/10.3390/en6084170)
- Martin-Prével A., Rochette T., et Créquy A.**, 2021. *Les fermes collectives : leviers de transition agricole et rurale ?* Union Européenne, Terre de Liens, 39 p.
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**, 2021. *Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)*. <https://agriculture.gouv.fr/plus-de-12-000-exploitations-agricoles-engagees-dans-les-groupements-dinteret-economique-et> (Consulté le 22 février 2024).
- Morel K.**, 2018. Installation collective néo-paysanne. Ensemble vers d'autres modèles. *Pour*, 234-235 (2-3), p. 153-161. DOI : [10.3917/pour.234.0153](https://doi.org/10.3917/pour.234.0153)
- Morrisette J.**, 2011. Ouvrir la boîte noire de l'entretien de groupe. *Recherches qualitatives*, 29 (3), p. 7-32. DOI : [10.7202/1085871ar](https://doi.org/10.7202/1085871ar)
- Nabuurs G.-J., Mrabet R., Hatab A.A., Bustamante M., Clark H., Havlík P., House J.I., Mbow C., Ninan K.N., Popp A., Roe S., Sohngen B., Towprayoon S., Ayala-Niño F., et Emmet-Booth J.P.**, 2019. Agriculture, Forestry and Other Land Uses (AFOLU). Dans : Shukla P.R., Skea J., Slade R., Al Khourdajie A., Van Diemen R., McCollum D., Pathak M., Some S., Vyas P., Fradera R., Belkacemi M., Hasija A., Lisboa G., Luz S., Malley J. (éd.). *Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change*.

- Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Royaume Uni et New York, États-Unis : Cambridge University Press, p. 747-860.
- Naël M.**, 2022. *Fermes collectives : le guide (très) pratique*. Paris : Éditions France agricole. ISBN 978-2-85557-787-6 (TerrAgora).
- Paul M.**, 2012. L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110 (3), p. 13-20. DOI : [10.3917/rsi.110.0013](https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013)
- Pinton F., Asselain V., et Sainclair J.**, 2023. Mettre en œuvre une agriculture de proximité : dynamiques foncières autour de l'installation de néo-agriculteurs en Île-de-France. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (383), p. 69-83. DOI : [10.4000/economierurale.11046](https://doi.org/10.4000/economierurale.11046)
- Pouch T.**, 2020. Quand les économistes traitaient de la question agraire. *Œconomia. History, Methodology, Philosophy*, 1 (10), p. 115-142. DOI : [10.4000/oeconomia.8026](https://doi.org/10.4000/oeconomia.8026)
- Reclus É.**, 1899. A mon frère le paysan. *Temps nouveaux*. (11).
- Réseau CIVAM**, 2020. *Nos missions, nos valeurs*. <https://www.civam.org/nos-missions/> (Consulté le 22 février 2024).
- Ruault C. et Lémery B.**, 2009. Le conseil de groupe dans le développement agricole et local : pour quoi faire et comment faire ? Dans : Compagnone C., Auricoste C., Lémery B. (éd.). *Conseil et développement en agriculture : quelles nouvelles pratiques ?* Dijon / Paris, France : Educagri éditions / Éditions Quæ, p. 71-96.
- Ruault C. et Soulard C.-T.**, 2015. Permanence et renouveau des collectifs en agriculture. Dans : *Sens des pratiques et dynamique des collectifs en agriculture. L'actualité des travaux de Jean-Pierre Darré*. Dijon, France : Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSH de Dijon), p. 15 p. <https://hal.science/hal-02154650>
- Ségal É.**, 2006. Les « savoir-être », un angle mort des débats sur la compétence. *L'Homme & la Société*, 162 (4), p. 97-113. DOI : [10.3917/lhs.162.0097](https://doi.org/10.3917/lhs.162.0097)
- Truteau É.**, 2021. Travailler en collectif : les clefs de la réussite. Dans : *Le collectif dans l'installation : levier de la transition agro-écologique*. Naves (Corrèze) : InPACT Nouvelle-Aquitaine, p. 24-25. [https://inpactna.org/images/articles/Veille/2022/211201\\_colloque\\_15.12.21\\_brochure\\_WEB.pdf](https://inpactna.org/images/articles/Veille/2022/211201_colloque_15.12.21_brochure_WEB.pdf)
- Van der Maren J.-M.**, 2010. La maquette d'un entretien. Son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte de données de qualité. *Recherches qualitatives*, 29 (1), p. 129-139. DOI : [10.7202/1085136ar](https://doi.org/10.7202/1085136ar)
- Vanwelde M. et Dumont A.**, 2021. *Les fermes partagées*. Monceau-sur-Sambre, Belgique : Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, 125 p.
- WWF**, 2022. *Rapport Planète Vivante 2022 – Pour un bilan « nature » positif* (12). Gland, Suisse : WWF,

## Liste des annexes

<b>Annexe 1</b> : Liste de définitions des fermes collectives, ou termes proches. . . . .	6
<b>Annexe 2</b> : Synthèse graphique des 6 entretiens avec les membres du Groupe de Travail « Installation – Transmission » du pôle ABIOSOL. . . . .	9
<b>Annexe 3</b> : Guide d’entretien de groupe avec les fermes collectives. . . . .	12
<b>Annexe 4</b> : Tableau synthétique des pratiques d’accompagnement (Paul, 2004, p.53). . . . .	16
<b>Annexe 5</b> : Fiche de préparation de la réunion de codéveloppement (« KODEV ») des Champs des Possibles. . . . .	17
<b>Annexe 6</b> : Convention tripartite de tutorat des Champs des Possibles. . . . .	18
<b>Annexe 7</b> : Liste des Groupes de Travail (GT) suite aux rencontres intercollectives 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, et de leurs réalisations avant les rencontres de 2024. . . . .	21
<b>Annexe 8</b> : Programme de la tournée des fermes collectives d’Auvergne-Rhône-Alpes. . . . .	22

## Annexe 1 : Liste de définitions des fermes collectives, ou termes proches

---

« Une **ferme collective** est ici définie comme un **regroupement d'au moins trois personnes**, qui ne sont **pas issues de la même famille**, qui exercent des **activités de production agricole**, et qui **partagent** pour cela un **lieu et des moyens de production** : terre, matériels, ou bâtiments. Elles sont généralement **diversifiées**, présentant parfois jusqu'à une dizaine d'ateliers, entre **production et transformation**. Dans ce cas, elles sont appelées fermes collectives multi-activités (Bonnel, 2020) et font en général **plusieurs hectares à plusieurs dizaines d'hectares** – c'est-à-dire qu'elles se trouvent dans la moyenne de la surface des exploitations françaises, mais avec la particularité d'y faire travailler un plus grand nombre de personnes. Les groupes peuvent atteindre **au maximum une vingtaine de personnes**, mais on trouve (de façon empirique par manque de données statistiques) beaucoup plus de fermes constituées de **trois à cinq personnes**. La **polyculture-élevage** est au cœur de ces systèmes complexes de production. La production est valorisée via la **transformation** des produits, la **commercialisation de proximité** et des **labels** de qualité (Agriculture Biologique, Nature et Progrès...). Ces fermes peuvent se situer sur **tous types de territoires**, mais même en étant positionnées dans les zones rurales les plus isolées, elles ont des **liens étroits avec la ville**, que ce soit pour la commercialisation ou pour l'accueil de divers publics. Les personnes qui créent ou rejoignent les fermes collectives sont généralement **diplômées**, de bac+3 à bac+5, ont généralement vécu une première expérience professionnelle, souvent en tant qu'ingénieur<sup>e</sup>s, notamment agronomes, animateur·rices dans l'associatif, dans le social ou dans l'environnement, dans le paysagisme, l'aménagement du territoire, etc. Si **les groupes ne reposent pas sur la famille**, au contraire du modèle agricole familial encore majoritaire, des liens familiaux peuvent toutefois exister dans ces groupes qui incluent régulièrement des **couples**. » (Naël, 2022, p. 68)

---

« Pour moi, une ferme collective implique au moins trois personnes, pas de la même famille, avec :

- une diversité de productions – élevage, céréales, maraîchage ;
  - une recherche de complémentarité entre les activités – le petit lait de la fromagerie qui nourrit un élevage de cochons par exemple ;
  - et une horizontalité entre les membres. » (Lavocat, 2023)
- 

« Selon l'ATAG, des projets d'installation collective d'un nouveau type émergent depuis une dizaine d'années et sont actuellement en recrudescence :

- menés par des groupes d'**au moins trois personnes** majoritairement **hors-cadre familial** (HCF) et souvent constitués avant même d'avoir accès au foncier ;
  - **combinant des ateliers de production** à haute valeur ajoutée (agriculture biologique, transformation, circuits courts) ;
  - aspirant à un projet de vie où **la dimension collective occupe une place centrale** ;
  - se distinguant des vagues néo-paysannes collectives antérieures par une **volonté affirmée de professionnalisme et de pragmatisme économique** » (Morel, 2018, p. 155)
-

---

« [Les fermes collectives] mettent notamment en place un **système de mutualisations** centré autour d'un **lieu partagé** pour créer des ateliers de **production diversifiés** fonctionnant en synergie. Elles peuvent mobiliser une **diversité de statuts juridiques** adaptés à leurs réalités et à l'organisation complexe des collectifs et viennent appuyer les dynamiques de **revitalisation de leur territoire** grâce aux différentes activités socio-culturelles qu'elles proposent ou dans lesquelles leurs membres s'impliquent. Les aspirations de leurs membres, souvent empreintes de **militantisme**, les conduisent à s'inscrire dans des rapports particuliers au vivant, au temps, au travail, aux autres, et finalement au monde, dans l'objectif de contribuer à la naissance d'une nouvelle manière de vivre l'agriculture mais aussi de vivre en société. En promouvant des façons de pratiquer l'agriculture collectivement, en combinant l'activité agricole à d'autres activités, elles constituent des **innovations sociales et organisationnelles** contribuant à décloisonner l'activité agricole et à en redéfinir les contours. » (Cretin, Laurens, et al., 2023, p. 20)

---

---

« Les collectifs de production agricole, sont des **groupes de personnes s'associant pour produire ensemble sur un même terrain agricole** (généralement hors cadre familial). Au sein de l'activité agricole, **les tâches peuvent soit être menées collectivement soit individuellement**. Ces fermes collectives peuvent être axées sur **une activité particulière** (comme le maraichage) ou **une multiplicité d'activité** telle que l'activité d'élevage, de transformation et de maraichage (pluriactivité, voir Van Der Ploeg, 2014) » (Armenio, 2020, p. 26)

---

---

« L'agriculture développée par les collectifs étudiés présente les caractéristiques d'un **modèle de production alternatif** : **petites exploitations diversifiées, pratiquant l'agriculture biologique, commercialisant en circuit courts, etc.** Cette approche de l'agriculture est souvent mise en œuvre par des personnes **non issues du milieu agricole** [...] Les collectifs **questionnent les rapports au travail, au capital et au foncier**. Ils vont en effet plus loin dans leur démarche alternative en **détenant collectivement la terre et le capital**, et en mettant en œuvre un « faire ensemble » et non pas simplement un « faire avec » [...] Pour les membres des collectifs, l'agriculture s'inscrit dans le **choix d'un métier porteur de sens**, qui leur permet de mettre en œuvre, au quotidien, les valeurs qui les animent » (Lejaille, 2017, p. 76)

---

---

« Les collectifs retenus comportent (i) **au moins trois membres** (ii) **ayant des liens extrafamiliaux** et (iii) **une activité agricole prépondérante avec mise sur le marché d'au moins une partie de la production** » (Cretin, Scheromm, et al., 2023, p. 6)

---

---

« Elles sont toutes des **fermes collectives** – des fermes gérées par des **groupes de producteur-rices qui ne sont pas de la même famille** et qui **ne sont pas des employés**, mais

---

---

qui sont membres d'un groupe organisé sur le principe de **partage de la propriété, du travail et du résultat du travail** » (Galeski, 1973, p. 1, traduction personnelle)

---

« Nous proposons ainsi de définir la « **ferme partagée** » comme un **lieu commun de production** rassemblant **principalement** des activités de **production agricole** et de **transformation alimentaire**, menées de **manière autonome** par des personnes qui **coopèrent** à divers degrés et diverses intensités, à travers notamment des mécanismes d'**entraide** et de **mutualisation**. » (Vanwelde et Dumont, 2021, p. 7)

---

« Les personnes concernées ont souvent bénéficié d'une **formation supérieure** (bac + 5), sont issues d'études agricoles ou en reconversion professionnelle. Elles ne souhaitent pas s'installer en individuel ou intégrer un GAEC existant, elles tiennent à créer leur propre système et n'envisagent pas que leur projet puisse s'intégrer dans un autre déjà existant. Elles disent vouloir s'installer collectivement sur un **modèle communautaire (sans hiérarchie)** et souhaitent souvent intégrer leur conjoint(e) dans le projet collectif, au moins en tant que futur(e) habitant(e) sur la ferme, même s'il (elle) n'est pas appelé(e) à y travailler. Ces projets comportent fréquemment une **combinaison de projets agricoles et non-agricoles** (ferme pédagogique, événements culturels à la ferme, etc.). Nous appellerons ces projets : '**projet d'installation collective agri-rurale**' pour souligner cette spécificité » (Lataste et al., 2016, p. 83)

---

Annexe 2 : Synthèse graphique des 6 entretiens avec les membres du Groupe de Travail « Installation - Transmission » du pôle ABIOSOL



### Parcours personnels

Lien au monde rural

Études supérieures :  
niveau Bac +5

D'autres expériences  
professionnelles avant,  
dans le réseau ou en-  
dehors (2 reconversions)

Prises de postes plutôt  
récentes : toutes ont  
moins de 6 ans  
d'ancienneté

# F E R M E S C O L L E C T I V E S ?



Ce que c'est

≥ 2 personnes

≥ 1 relation non familiale

Mutualisation de tout ou partie de l'outil de production

Recherche de gouvernance horizontale

Travaillent à minima sur le même lieu

## Définition



Couples  
Collectif d'opportunité foncière

Tendance à les inclure

Ce que ce n'est pas



1 chef-fe d'exploitation + salarié-es

1 entrepreneur à l'essai et sa son tuteur-riche

1 parent et son enfant  
2 frères/soeurs

## Ce qui est déjà fait

Aide à la rédaction d'un règlement intérieur ou d'une convention d'activité collective

Coordination pour faire coopérer des projets individuels

Médiation et gestion de conflit "minimale", et si besoin...

...Redirection vers quelques personnes ressources identifiées

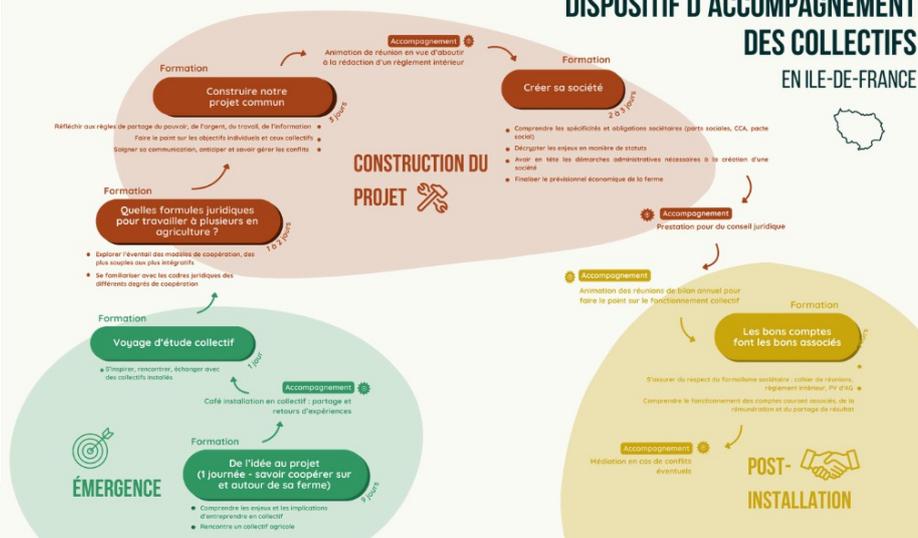
Réflexion et formalisation d'un dispositif d'accompagnement des collectifs en Île-de-France



BESOIN D'INFORMATIONS ? CONTACTER :  
contact@afocg-idf.fr (formations)  
jade@abiosol.org (accompagnements)



## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIFS EN ÎLE-DE-FRANCE



# EN JEUX ET BESOINS

## Identifier les besoins d'accompagnement des collectifs

Entretiens auprès de collectifs (installés ou non), et de personnes souhaitant rejoindre ou créer un collectif (porteur·euses de projet, paysan·nes installé·es...)

Recherches bibliographiques

### Légende :

**Enjeux / besoin identifié**

Ce que je vais essayer de faire pendant mon stage

Ce que je ne pense pas pouvoir faire pendant mon stage

Réalisation :

**Pierre Péronnet**  
Stagiaire aux Champs  
des Possibles (2024),  
Institut Agro Dijon

Sur la base d'entretiens  
individuels avec les 6  
membres du GT IT.

Document interne à ne  
pas partager en-dehors  
du GT IT

## Faire connaître le dispositif d'accompagnement des collectifs

Hors-réseau : Incidences "politiques" (GAB, Chambre d'Agriculture...)



Référencer les personnes que le dispositif peut intéressé (collectifs installés, porteur·euses de projet, paysan·nes...)

Voir le tableur partagé "Référencement collectifs"

Construire un mail (ou autre) pour présenter le dispositif aux personnes référencées

Faire de la communication plus large sur tous les canaux de toutes les structures

## S'outiller

Faire une veille sur les outils existants, notamment pour l'étape de construction du projet

## Se former collectivement

Prospecter les formations qui pourraient être adaptées

Lancement potentiel de formations avec "Autrement Dit" en 2025

## Compiler et partager des contacts et informations de "personnes ressources"

Partager un document commun

Voir le tableur partagé "Accompagnement post-installation"

Prospecter au-delà du réseau

## **Annexe 3 : Guide d'entretien de groupe avec les fermes collectives**

*Entretien de groupe, min. 2 personnes. Env. 2h.*

*En échange, une demi-journée ou une journée de travail sur la ferme est proposée.*

### **Introduction (5')**

**Contexte :** Stage de fin d'étude d'ingénieur en agronomie à Dijon, au sein des Champs des Possibles (Espace Test Agricole), depuis mi-mars. Sujet : Accompagnement des fermes collectives. Travail avec ABIOSOL (Terre de Lien IdF, Réseau des AMAP IdF, AFOCG IdF, les Champs des Possibles).

Définition d'une ferme collective : à partir de deux.

#### **Objectifs :**

- Connaître les fermes collectives de la région Île-de-France
- Connaître sur ces fermes les compétences déjà existantes concernant spécifiquement les aspects collectifs
- Identifier les besoins et les envies des fermes collectives, notamment concernant la formation et l'accompagnement.
- Alimenter la réflexion sur chaque collectif
- Faire connaître le dispositif d'accompagnement des collectifs en IdF

**Durée :** échange planifié pour 2h

**Mon rôle :** animateur-enquêteur : le but c'est que vous puissiez échanger entre vous, donc n'hésitez pas si vous voulez approfondir un point que l'un de vous soulève à poser des questions, à interagir. N'hésitez pas non plus à me demander des clarifications si les « consignes » ne sont pas claires. Je serais responsable du temps, et serait peut-être amené à couper certains échanges s'ils empêchent d'avancer sur d'autres points importantes, et pour respecter le temps imparti que vous avez accepté de me donner.

**Cadre de facilitation :** Pour que les échanges se passent le mieux possible, je propose de poser un cadre. Je vous fait passer les éléments clés de ce cadre, si vous voulez bien les lire pour tout le monde, en prenant le temps.

- *Confidentialité :* Aujourd'hui, des informations (concernant le sujet de l'entretien, le vécu des personnes présentes, ou autre) peuvent être communiquées. Elles le sont dans un contexte particulier et je ne dois pas les transmettre à d'autres sans l'accord préalable des personnes concernées.
- *Règle des deux pieds & Consentement :* Dans une situation donnée, je suis libre de rester ou de partir ; de dire oui ou de dire non ; de répondre ou non aux questions posées. Nul ne doit se justifier mais je peux le faire si je le souhaite. J'ai le droit d'exprimer mon désaccord, mon malaise, de changer d'avis et de me désengager à tout moment.
- *Écoute active :* J'accorde pleinement mon attention, et mon intérêt à la personne qui parle, avec sérieux et honnêteté. Je ne juge pas ses propos, je ne l'interromps pas. Qu'on soit en accord ou en désaccord, chaque personne doit pouvoir développer sa pensée dans un espace *safe* garanti par le comportement des autres.
- *Bienveillance :* L'autre a autant sa place que moi. Tout comme moi, ses actions et positions sont construites et conditionnées (point de vue, passé, conditions matérielles d'existence, etc.) et reflètent sa réflexion et son ressenti. J'adopte un état d'esprit ouvert, accorde du crédit à ce qu'il propose, dans une dynamique honnête et de compréhension

→ Cartes « cadre de facilitation » en couleurs et plastifiées (+ des exemplaires non plastifiés à laisser si le collectif en a envie)

## Présentation (30')

*Hypothèse : Les fermes collectives sont très diverses, autant dans les personnes qui les composent que dans les activités, structurations, degrés de mutualisation de la ferme et que dans les raisons d'être en collectif*

- (1) **Tour de table :** Est-ce que vous pourriez chacun vous présenter (Prénom, Âge, IMA ou NIMA, formations, parcours professionnels, éventuelles reconversions...), en ajoutant une chose que les autres ne savent pas de vous ? (5') Je demanderai quelques précisions en fin d'entretien s'il me manque des informations.
  - NIMA ?
  - Formation
  - Parcours professionnels/reconversions ?
- (2) **Cadavre exquis :** Comment est-ce que vous pourriez décrire votre ferme ? Pour répondre à cette question, je vous propose de faire un « cadavre exquis », c'est-à-dire que chacun à son tour va donner un mot pour compléter la description de votre ferme. Par exemple, si la question était de décrire un renard, la première personne pourrait dire « animal », la deuxième dit « à quatre patte », la troisième, « roux », etc. On s'arrêtera quand il n'y aura plus rien à rajouter et que la description convient à tout le monde. Je vous rappelle la question : Comment est-ce que vous pourriez décrire votre ferme ? Qui veut commencer ? (15')
  - Aujourd'hui (+ un peu mais pas trop d'historique)
    - Surface
    - Ateliers
    - Nombre de personnes travaillant sur la ferme
    - Mutualisation ? Commun(s) ?
    - Qu'est-ce qui « fait » le collectif ? Règlement intérieur/charte ?

→ Feuille A3 pour noter les idées, à laisser visible ensuite

- (3) **Pop corn :** Vous êtes ici sur une ferme avec plusieurs autres personnes : pourquoi avez-vous fait ce choix-là du collectif ? (10')
  - Choix éclairé, opportunité, choisi, non-choisi... ?
  - Installation seule aurait été (im)possible/(in)imaginable ?
  - Raisons éthiques, économiques, militantes, sociales (goût d'être avec les autres...), psychologiques (partage des doutes, des craintes...), etc.

## Expériences et compétences acquises (30')

*Hypothèse : Les personnes qui composent un collectif ont des parcours différents et des expériences du collectif différentes, mais globalement les collectifs sont peu formés et peu accompagnés sur les questions spécifiques aux collectifs agricoles*

- (4) **Tour de table (inverse) :** Quelles étaient vos expériences de collectifs avant d'être sur cette ferme ? Je vous propose d'y réfléchir individuellement pendant 5 minutes maximum, et de lister ces expériences sur un bout de papier. Elles peuvent être familiales, amicales, professionnelles, associatives, ou autre. Par exemple, moi j'ai des

expériences collectives avec ma famille nombreuse, le scoutisme, des activités associatives et militantes, des travaux de groupes pendant mes études...

Je vous demanderai après de partager 2 expériences/situations : une agréable, inspirante, chouette, positive ; et une plus difficile, complexe, conflictuelle, négative. Il faudra les expliquer un peu plus en détail, avant de partager ce que cette expérience vous a appris, en commençant par « ce que je retire de cette expérience, c'est... » (20').

- Apprentissages
- Compétences développées

➔ Papiers A6 : recto « Expériences de collectifs », verso « ce que je retire de cette expérience, c'est... » x2 + stylos/feutres

(5) Pop-corn : Est-ce que vous avez déjà eu des formations ou un accompagnement sur la question du collectif, sur « comment travailler ensemble » par exemple, que ce soit **avant, pendant ou après votre installation** ? Si oui, j'aimerais que vous me racontiez comment ça s'est passé, **ce que vous en avez pensé, et ce que vous en avez retenus**. (10')

(6) Toile d'araignée (3 axes) : Je vous propose de bouger :  **finalement aujourd'hui, comment est-ce que vous vous sentez compétent's pour travailler ensemble, en collectif** ? Le but est de vous auto-évaluer, individuellement, sur les trois axes de la « compétence », allant de 0 à 5. Vous pourrez prendre une corde de la couleur que vous souhaitez et la placer (en la bloquant avec un cailloux) sur chaque axe :

- **Connaissance (savoir)** : Sujets plutôt « théoriques », typiquement issues de vos études, formations, lectures, de documentaires, etc. ; ou tirées d'expériences passées. Par exemple : origines du conflit, système restauratif, sociologie des organisations, holocratie... Le niveau le plus haut (5) correspond à une parfaite maîtrise de ce genre de sujets théoriques, où vous vous sentiriez à l'aise de donner des formations par exemple.
- **Pratique (savoir-faire)** : à 5, vous considérez que vous avez des outils déjà rodés, éprouvés pour que le collectif fonctionne « mieux », et que vous en êtes pleinement satisfait's. Il peut s'agir d'outils mis en place sur la ferme ou non. Exemple : gestes de facilitation, règlement intérieur/charte, Communication Non-Violente au quotidien, écriture et utilisation de mandats, méthodes « alternatives » de prise de décision...
- **Attitude (savoir-être)** : Vous pouvez mettre 5 si vous vous sentez bien dans le travail à plusieurs, et que vous avez des comportements qui favorisent la coopération. Vous considérez par exemple que vous mettez un point d'honneur à avoir un bon esprit d'équipe, une bonne communication bien avec les autres, à être respectueux·euse des autres...

Je vous laisse 3' pour placer vos ficelles. Chacun expliquera sa position, commence qui veut. (20')

- Relance sur les outils mis en place, notamment pour savoir « ce qui compte », et comment c'est compté (temps de travail, argent...)

➔ Papiers A4 avec le nom des 3 axes + petits papiers pour les numéros (0-5) des échelles, tous plastifiés.

## **Besoins en formation, en accompagnement, et au-delà (45')**

*Hypothèses : Les fermes collectives ont des besoins en termes de formation, d'accompagnement, et au-delà, dépendant des compétences de leurs membres, des formations ou accompagnements passés, de l'ancienneté du collectif... Le dispositif d'accompagnement des collectifs mis en place par ABIOSOL ne répond pas à tous ces besoins.*

(7) Pop-corn : Dans un monde idéal sans contrainte de temps et d'argent, **sur quel domaine aimeriez-vous avancer** ? En lien avec la « toile d'araignée » ou non (15')

- Concrètement, quelle forme : Échanges entre pairs ? Formations ? Accompagnement pour résoudre les conflits ?

(8) Pop-corn: Il existe un **dispositif d'accompagnement des collectifs en Île-de-France** né à ABIOSOL, en partenariat avec les Champs des Possibles, le réseau des AMAP IdF, Terres de Lien IdF, et l'AFOCG IdF, **le connaissez-vous ?** Je vous propose de prendre 2 minutes pour le lire. Ensuite, vous pourrez me dire ce que vous en pensez. **Qu'est-ce qu'il manque selon vous ? Qu'est-ce qui vous serait le plus utile ?** (10'). Au-delà de ce dispositif : **qu'est-ce que vous attendez du pôle ABIOSOL ?**

➔ Plusieurs (selon nombre de participant<sup>s</sup>) A4 du dispositif en couleur plastifié + des exemplaires non plastifiés à laisser sur place

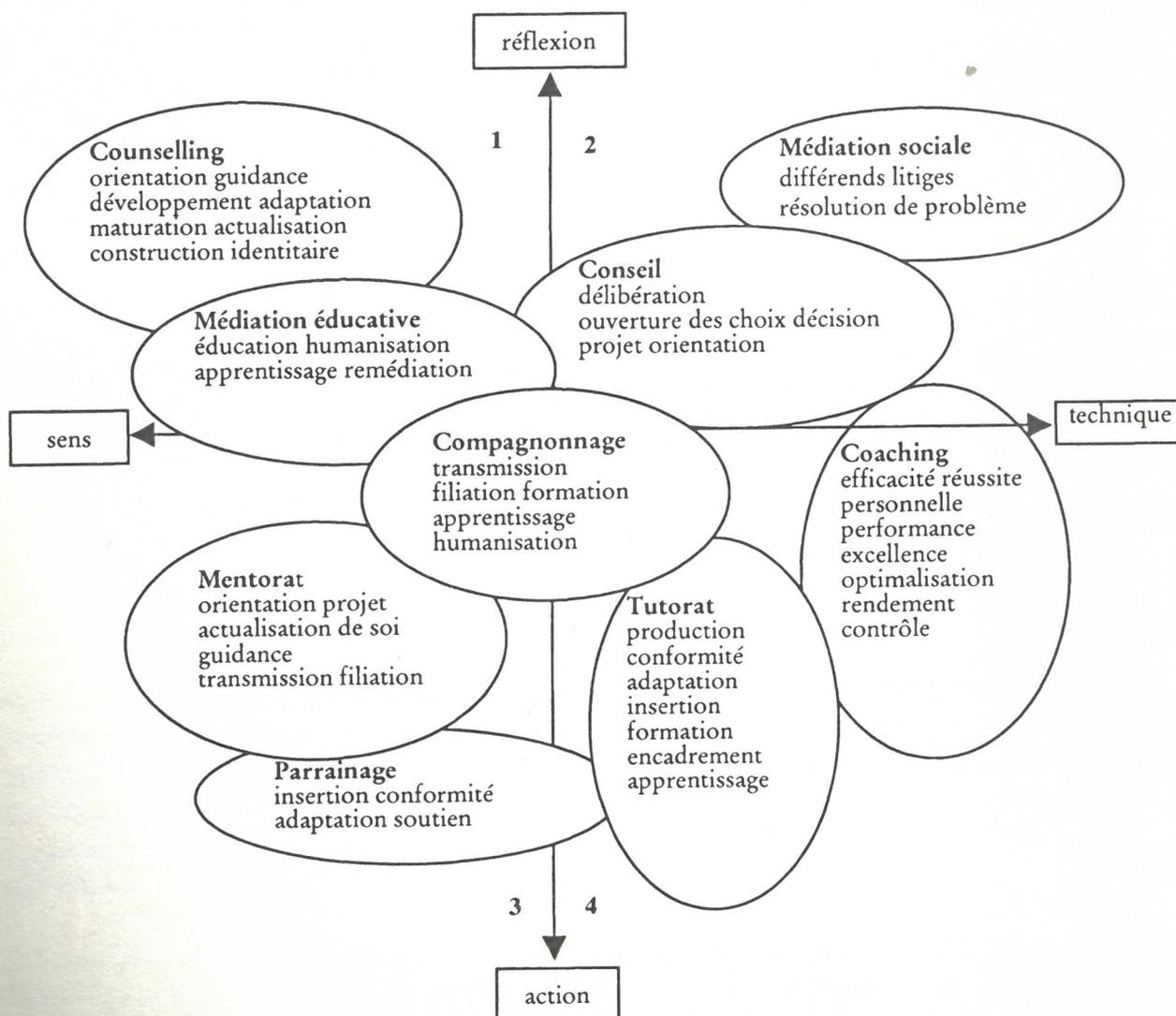
*Retour sur la présentation individuelle des personnes, pour une analyse sociologique pertinente :*

- Âge
- Lieu de vie au cœur de leur vie (Paris intramuros ? Banlieues : laquelle ? IdF rural ? Ailleurs?)
- Niveau de formation et diplôme
- Contact avec le milieu agricoles avant l'installation
- Profession(s) passé(es)
- Concernant les parents : profession (un peu précis)
- Niveau de vie actuel : financièrement vous vous sentez : très à l'aise, à l'aise, correct, en difficulté, en grande difficulté.

**Déclulsion (5')** : Retour sur ce temps : météo, ce que vous avez retenu, et ce qui pourrait être amélioré

**Annexe 4 : Tableau synthétique des pratiques d'accompagnement (Paul, 2004, p.53)**

Tableau synthétique des pratiques d'accompagnement



**Annexe 5 : Fiche de préparation de la réunion de codéveloppement  
(« KODEV ») des Champs des Possibles**

Prénom de l'accompagnateur <sup>CP</sup> Ferme concernée Date	Le sujet sur lequel vous souhaitez être aidé en co-développement est :	Un problème	
		Une préoccupation	
		Un projet	
<b>Qui fait quoi à qui ?</b> <i>(Description de la situation actuelle et du contexte)</i>			
<b>Quel est le problème ?</b> <i>(Décrire ce qui pose problème dans la situation actuelle)</i>			
<b>En quoi est-ce un problème pour vous ?</b> <i>(Décrire ce qui est le plus difficile à vivre et les raisons qui font que c'est votre problème)</i>			
<b>Qui est concerné par le problème ?</b> <i>(1/ Quelles sont les personnes directement impactées 2/ Comment ces personnes sont impactées par le problème)</i>			
<b>Qu'est-ce qui a déjà été tenté ?</b> <i>(1/ Décrire les actions qui ont été mises en place pour réduire / supprimer les effets du problème 2/ Quels ont été précisément les effets de chaque action?)</i>			
<b>Quelle est la situation souhaitée ?</b> <i>(Décrire précisément la situation qui est souhaitée (situation cible) à la place de la situation actuelle)</i>			
<b>Quelle est votre demande d'aide ?</b> <i>(1/ Décrire précisément votre demande d'aide pour vous faciliter l'atteinte de la situation cible 2/ Décrivez comment vous souhaitez être aidé.e)*</i>			

## Annexe 6 : Convention tripartite de tutorat des Champs des Possibles



### Convention de tutorat

Dans le cadre d'un test d'activité aux Champs des Possibles

La présente convention est établie entre les soussigné.e.s,

La **SCIC CAE SARL Les Champs des Possibles**, immatriculée à la MSA de Seine et Marne sous le numéro 514 027 945 00013, dont le siège social est situé au Hameau de Toussacq, 77480 Villenaux la Petite, représentée par Madame Agnès DELEFORTRIE agissant en qualité de co-gérante de la coopérative et désignée ci-dessous « **la coopérative** »,

**Le tuteur ou la tutrice :**

Nom, prénom :

Nom et raison sociale de l'entreprise :

**L'entrepreneur.se à l'essai (EAE) :**

Nom, prénom :

#### 1. Objet de la convention

Tutorat dans le cadre d'un test d'activité proposé par la SCIC-CAE-SARL Les Champs des Possibles.

#### 2. Validité et durée de la convention

La convention est établie pour la durée du contrat CAPE susvisé. Elle prend effet le .../.../... et prend fin soit à l'échéance normale du CAPE de la personne tuteurée, soit à la date de rupture anticipée de celui-ci (cette convention sera renouvelée tacitement dans le cadre d'un renouvellement de contrat CAPE, s'il y a accord des deux parties) soit par changement de lieu de test et/ou de changement de tuteur.ice.

#### 3. Définition du tutorat au sein des Champs des Possibles

Le tuteur ou la tutrice est un.e professionnel.le en activité ou retraité.e, qui a la volonté de transmettre ses savoir-faire, d'accompagner un.e apprenant.e vers son autonomie et d'initier des liens de solidarité entre acteur.ice.s du monde rural. Il ou elle se rend disponible pour cela. Le tutorat correspond à une forme d'aide flexible et individualisée.

Le tuteur ou la tutrice remplit plusieurs fonctions tout au long du parcours de test d'activité, dans la mesure de ses compétences et de sa disponibilité :

- Le tuteur ou la tutrice est une personne référente, un guide, qui partage son expérience et qui favorise la prise de recul de l'EAE ;
- Il ou elle a également une fonction de référent.e technique, capable d'évaluer le niveau technique de l'EAE, de lui fournir les conseils dont il ou elle a besoin, de l'alerter face aux difficultés potentielles de son parcours ;
- Il ou elle doit également encourager l'EAE, le soutenir dans son projet avec une attitude constructive face au projet : écouter « activement », partir des objectifs de l'EAE, quitte à les rediscuter ;
- Enfin, il ou elle doit remplir une fonction d'insertion socio-professionnelle locale, partageant son carnet d'adresses et pouvant rediriger l'EAE vers des personnes ressources ou organismes selon ses demandes ou ses besoins.

Le tutorat est complémentaire de l'accompagnement réalisé par l'équipe des Champs des Possibles. La fonction de tuteur.ice définie dans ce document doit être régulièrement discutée et remise en question. Elle n'a pas vocation à être figée et c'est au regard des expériences de chaque tuteur.ice du réseau des Champs des Possibles qu'elle sera susceptible d'évoluer.

#### **4. Engagements des parties prenantes**

##### **4.1. Engagement du tuteur.ice**

- **Vis-à-vis de l'EAE**
  - Etre à l'écoute de l'EAE, adopter une posture ouverte, sans jugement ;
  - Apporter un regard extérieur sur les opérations effectuées par l'EAE, lui permettant de prendre du recul, de hiérarchiser les activités et d'anticiper :
    - sans pour autant prendre les décisions à la place de l'EAE dans le cas du test en autonomie ;
    - en l'associant dans la prise de décisions dans le cadre d'un test en immersion
  - Etre disponible pour répondre aux questions de l'EAE ;
  - Respecter la confidentialité des informations échangées avec l'EAE ;
  - Co-construire avec l'appui des Champs des Possibles le contenu et la forme de l'accompagnement de l'EAE afin de participer à la formation pratique de l'EAE ;
  - Rendre son activité (pratiques de production, organisation, comptabilité...) lisible par l'EAE
  - Fixer des temps réguliers pour décrire le système de production et observer son évolution
  - Toujours garder en vue l'objectif principal d'autonomisation de l'EAE.
  - Accompagner l'évolution de la réflexion autour du projet d'installation de l'EAE par une attitude constructive en partant des objectifs de l'EAE
- **Vis-à-vis des Champs des Possibles**
  - Rendre compte de la progression de l'EAE à l'accompagnateur.ice des Champs des Possibles ;
  - Alerter rapidement l'accompagnateur.ice en cas de problème de l'EAE ;
  - Solliciter l'appui de l'accompagnateur.ice pour désamorcer une éventuelle situation de conflit ;
  - Suivre le parcours de formation et d'échanges de pratiques pédagogiques entre tuteur.ice.s proposé par les Champs des Possibles ;
  - Etre présent lors des réunions régulières avec l'EAE organisées par l'accompagnateur.ice des Champs des Possibles ;
  - Participer aux regroupements entre tuteur.ice.s pour échanger sur les pratiques de tutorat et faire évoluer la fonction de tuteur.ice.
  - Faire remonter ses attentes au sujet du tutorat et de l'accompagnement ;
  - Etre solidaire des autres tuteur.ice.s en cas de besoin de conseils.
  - Suivre le temps de tutorat passé auprès de l'EAE et le faire remonter à l'accompagnateur.ice (hors forfait prévu dans le cas du test en immersion).

##### **4.2. Engagement des Champs des Possibles**

- **Vis-à-vis de l'EaE**
  - Organiser, dès l'entrée en test d'activité d'un EAE, une réunion autour des besoins en accompagnement et en formation de l'EAE en lien avec le tuteur ou la tutrice, aboutissant à un contrat d'objectifs annexé à la convention tripartite
  - Assurer des temps spécifiques d'accompagnement du binôme « Tuteur.ice – EAE » sur le tutorat : au minimum une fois par trimestre pour un parcours en immersion et une fois par semestre dans le cas d'un parcours en autonomie ;
  - Assurer ou proposer une médiation en cas de difficultés relationnelles avec le tuteur ou la tutrice.
- **Vis-à-vis du tuteur.ice**

- Animer le groupe de travail « tutorat » en organisant des formations et des temps d'échanges à destination des tuteurs des Champs des Possibles ;
- Organiser une formation sur la posture de l'accompagnement si le tuteur.ice en fait la demande ;
- Indemniser le temps d'accompagnement sur la base du nombre annuel de demi-journées de tutorat (le montant étant dépendant de subventions publiques, 20% minimum de ce montant étant assumé par les Champs des Possibles) ;
- Prendre en compte les remarques des tuteur.ice.s pour faire évoluer l'accompagnement par les Champs des Possibles et la mise en œuvre du tutorat.
- Assurer ou proposer une médiation en cas de difficultés relationnelles avec l'EaE

#### 4.3. Engagement de l'Entrepreneur.se à l'essai

- **Vis-à-vis du tuteur.ice**
  - Etre acteur.ice de son test d'activité, exprimer ses attentes et besoins, être force de propositions ;
  - Avoir une attitude constructive, faire preuve de curiosité, d'ouverture et d'humilité dans le cadre de la transmission de savoir-faire par son tuteur ou sa tutrice ;
  - Respecter les modalités liées au tutorat définies avec le tuteur ou la tutrice & Les Champs des Possibles en début de test d'activité
- **Vis-à-vis des Champs des Possibles**
  - Signaler au plus vite à son accompagnateur.ice toute difficulté rencontrée avec son tuteur ou sa tutrice

#### 5. Modalités du tutorat

Les modalités du tutorat sont définies par les parties prenantes lors d'une réunion dédiée préalable au test et révisée si besoin en cours de test, notamment dans le cas du passage d'un test en immersion vers un test en autonomie. Elles sont partagées dans un compte-rendu transmis à toutes les parties prenantes.

Date : .../.../...

Signatures :

Le tuteur / La tutrice	L'entrepreneur.se à l'essai	La gérance des Champs des Possibles

## Annexe 7 : Liste des Groupes de Travail (GT) suite aux rencontres intercollectives 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, et de leurs réalisations avant les rencontres de 2024



Projet Carasso - Fep - La jardinière  
BILAN DE FIN DE PROJETS

### DEPUIS LES RENCONTRES DE FÉVRIER 2023, TRAVAUX RÉALISÉS ET PERSPECTIVES 2024

#### SOURCES ET CONSTRUCTION DE CE BILAN

A l'issue des rencontres 2023, une série de chantiers avaient été identifiés et mis en route. Ils ont avancé respectivement de manières différentes tout au long de l'année, en fonction des contextes et des besoins, et de la mobilisation des parties prenantes. Voici un état des lieux du chemin parcouru à la fin 2023, et les perspectives qui se dessinent en 2024....

#### VOUS AVEZ DIT CARTOGRAPHIE ? FLORE ? RÉPERTOIRE ? MAIS ENCORE....

savoir qui est où pour échanger....

**Intentions :** développer une base de données commune permettant de nous mettre en lien et nous rendre visible

**Réalisations :**  
- un **groupe de travail** s'est saisi du sujet de avril à octobre en faisant appel à l'appui d'un informaticien/accompagnateur  
- un outil à vocation interne au réseau dans un premier temps a été réalisé et partagé avec les membres en octobre 2023  
Cet outil comprend une **cartographie collaborative** des fermes et des personnes du réseau. Le choix ayant été fait de l'intégrer dans un wiki complet, nous disposons directement d'un espace de **calendrier** partagé et de **ressources/bibliothèque**

**Aller plus loin :**  
- en début d'année 2024, suite à la mise en ligne, s'entame une phase importante de réappropriation de cette plateforme partagée : chacun-e est invité-e à se saisir de l'outil en renseignant la cartographie mais aussi en rendant vivantes les parties agenda et ressources  
- au regard des moyens disponibles, nous avons fait le choix d'un outil d'abord interne pour répondre aux besoins et à la demande des membres du réseau. Se posera en 2024, si les moyens de réalisation et d'animation sont disponibles, de faire vivre ce wiki au delà du 1er cercle, notamment à destination des porteuses de projets et des institutions, et pour mieux faire connaître les fermes collectives.  
- cet outil réseau restera vivant seulement s'il est "animé" : les réflexions à ce sujet lors des rencontres 2024 et les moyens mis en place pour y parvenir seront à ce titre déterminants

#### FAIRE FEU DE TOUT BOIS POUR SE REVOIR : rencontres 2024

**Intentions :** multiplier les occasions de se rencontrer et se revoir pour s'entre inspirer, faire du lien et faire circuler les savoirs

**Réalisations :** les membres du réseau ont multiplié les collaborations suite aux Rencontres 2023, que cela soit dans les cadres formels des groupes de travail du réseau, des visites de fermes, des séminaires, ou dans des partenariats bilatéraux en fonction des besoins et disponibilités des un.e.s et des autres.

Un projet d'accompagnement (ANACT) d'une dizaine de fermes sur deux ans, a été conçu, sur l'amélioration des conditions de travail par l'organisation collective, permettant par ailleurs de maintenir des liens réguliers parmi un petit groupe de fermes et accompagnateur.ice.s au-delà des événements ponctuels.

Enfin, une recherche active de moyens a été réalisée pour organiser à nouveau des rencontres en 2024 telle qu'appelé de leurs vœux par une grande partie des membres du réseau pour se retrouver à nouveau collectivement et en présentiel. Elles auront lieu du 02 au 04 février 2024 à Saint-Antoine l'Abbaye, près de la ferme en SCIC de la Clef des Sables.

**Aller plus loin :** Les rencontres 2024 viendront enrichir et approfondir les échanges de pratiques de la 1er édition et viendront nourrir la dynamique réseau. Et les rendez-vous réguliers d'accompagnement intra- et inter-fermes envisagés en 2024 et 2025 renforcent les perspectives de tisser des liens humains dans le réseau.



#### DOCUMENTATION

##### Réalisations

Deux séries de travaux de documentation ont été réalisés par l'équipe salariée et de bénévoles depuis les rencontres 2023 :  
- la **valorisation et la mise en forme des productions des ateliers des rencontres**, sous forme d'une série de fiches de synthèses avec un approfondissement de certains thèmes chers au réseau, et la réalisation d'épisodes de podcast (Vivre & Nourrir).  
- la mise à disposition, via la **partie ressources du wiki**, d'une documentation utile et pratique pour les membres du réseau et en lien avec des travaux de partenaires d'intérêt pour les fermes collectives. Le choix d'un outil collaboratif a été fait dans une perspective que cette bibliothèque grandisse peu à peu.  
Enfin, la collecte audio des récits a été programmée sous forme d'interviews lors de la 2ème édition des Rencontres en 2024.  
**Aller plus loin :** La matière étant très riche et dense seule une partie seulement a été exploitée. De ce constat, découle une recherche de financement pour permettre cette valorisation et la diffusion de contenu sur les fermes collectives.



#### DOCUMENTATION ET TERRAINS D'EXPLORATION

**Intentions :** Comprendre pour nourrir nos pratiques passe d'une part par de la recherche pour développer nos connaissances et de la documentation qui formalise des connaissances empirique de terrain.

**Réalisations et perspectives :** A partir des échanges ayant eu lieu aux Rencontres 2023, le groupe de travail constitué a défini une liste de problématiques d'intérêt pour le réseau en termes de recherche qui a été enrichie au fil de l'année (cf. liste thématiques). Des liens ont été tissés avec plusieurs équipes de recherche, dont une équipe Inrae qui s'intéresse aux SCIC Agricole avec qui a été organisé un séminaire et une visite à la ferme des Volonteurs les 6 et 7 novembre 2023.

Parmi ces nombreux sujets d'intérêt pour le réseau, il a été choisi d'**approfondir celui des conditions de travail** sur les fermes collectives dans le cadre d'une recherche participative avec la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon 2. Un stage en ergonomie, basé sur des fermes terrain du réseau, débutera en février 2024. Cette thématique sera également l'objet d'un travail de documentation spécifique en 2024, grâce à un dispositif ANACT permettant l'accompagnement d'une dizaine de fermes sur l'amélioration des conditions de travail (cf. Se Revoir)



#### VERS UN RÉSEAU DE COMPAGNONNAGE POUR LA FORMATION DES COLLECTIFS

**Réalisations :** un travail important de préfiguration du parcours de formation a été réalisé en 2023 :

- par l'étude des formations existantes, similaires, cousines, inspirantes ou ressources
- par l'identification, le contact et les échanges avec divers acteurs ressources pour renforcer la démarche
- par la recherche active de moyens dédiés à ce chantier nécessitant un investissement conséquent au delà du projet "collectif et agroécologie"

Ce travail de préfiguration a permis d'aboutir à une étude de faisabilité et à un Projet Européen d'Innovation en lien avec Ilots Paysan, la SCIC Fermes Partagées, le CFPPA de Montravel et l'Université de Grenoble donnant des moyens sur deux ans pour poursuivre le travail de conception et mettre en place une expérimentation préalable à une certification (dans la mesure où celle-ci se confirme être pertinente).

**Perspectives :** ce chantier va ainsi se poursuivre en 2024 et 2025 grâce à l'engagement de Fermes Partagées, en lien avec les membres du réseau motivés par ce projet (dont les membres du groupe de travail compagnonnage en 2023 souhaitant poursuivre la démarche et d'éventuelles nouvelles fermes intéressées)



#### ACTION DE PLAYDOYER

**Intentions :** développer le plaidoyer pour les fermes collectives, faire connaître les fermes collectives dans des actions de communication externe

##### Réalisations :

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises cette année et a élaboré les premiers documents socle d'un futur réseau :

- élaboration d'une première trame de plaidoyer, squelette pour l'élaboration d'une charte et d'un manifeste
- proposition de charte du réseau incluant une définition partagée des fermes collectives, ce qui nous rassemble et fait commun dans le réseau
- proposition de manifeste du réseau avec les éléments importants que nous souhaitons mettre en avant sur les fermes collectives

**Aller plus loin :** dans un travail de maturation et validation, ces différents textes, et les suites possibles de ce travail de plaidoyer, seront partagées et amendées lors des rencontres 2024

Par ailleurs, suite au constat partagé de l'intérêt significatif et croissant autour des fermes collectives dans les médias et les institutions, une recherche de financement est enclenchée pour permettre de répondre aux sollicitations et accroître la visibilité des fermes collectives dans l'espace médiatique

#### Fonctionnement et gouvernance de cette phase de travail post-rencontres

A l'issue des rencontres 2023, les moyens humains salariés restant disponibles sur le projet ont été alloués aussi intelligemment que possible aux différents chantiers identifiés, ainsi que la recherche de financement pour les poursuivre. Ces choix ont été faits au sein d'un comité de pilotage opérationnel ouvert à tous les membres - et dans les faits et les disponibilités actuelles, composé des membres de l'équipe salariée et d'administrateurs de Fep.

**Lors des rencontres 2024 le fonctionnement global du réseau et sa gouvernance sera mis collectivement au travail dans l'optique de mettre en place un fonctionnement adapté qui conviennent à toutes et soit approprié aux réalités et aux envies des membres du réseau**

## Annexe 8 : Programme de la tournée des fermes collectives d'Auvergne-Rhône-Alpes



Pour plus d'information : <https://www.agriculturepaysanne.org/agenda/evenement.php?id=1085>  
(Consulté le 23/08/2024)